

**SYNDICAT C.G.T. DES TRAVAILLEURS PORTUAIRES**

**DU GRAND PORT MARITIME DU HAVRE**

**LE HAVRE**

**France**

[www.cgt-gpmh.com](http://www.cgt-gpmh.com)

Le Havre, le 06 juillet 2010

CAMARADES,

Un accord de méthode conditionnant la reprise des discussions sur l'application locale de la réforme dans le strict respect de l'accord cadre national devait voir le jour entre la direction et votre organisation syndicale.

A ce jour, la direction générale refuse la signature de cet accord et de ce fait nous oblige à appliquer le préavis local en cours pour que nos revendications liées à cet accord, soient prises en compte.

Ainsi dans le cadre de la grève reconductible, déposée le 12/03/10, applicable à compter du 19/03/10, et entrée en vigueur le week-end de la semaine 13, nous vous appelons à un arrêt de travail de 10 H le

**Lundi 12 juillet 2010**

**de 12h00 à 22h00**

Car-ferries, Paquebots et Sécurité assurés

Le Secrétaire général adjoint

Pour info et affichage, merci

B. ERIBOULET

